

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2267

présenté par

Mme Ronceret, M. Travert, M. Buchou, M. Cormier-Bouligeon, Mme Hoffman, M. Marion,
M. Metzdorf, M. Sorre, Mme Vignon, M. Boucard et M. Mazaury

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 25, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.